

# Formation 125

(Formation non valable en suisse)



Depuis le 1er Janvier 2011, le permis B permet de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm3.

## Public visé & pré-requis:

- Avoir minimum 20 ans
- Être titulaire du permis de conduire B depuis minimum 2 ans (La formation peut être suivie 1 mois avant les 2 ans du permis B)

## Les objectifs de la formation:

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule
- Une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation
- La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles
- Elle insiste également sur les avantages qu'il y'a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement

## Contact:

Autoecole@vindret.com

04.50.39.35.10

## Durée

7 heures

## Lieu

225 route des bègues -  
74250 Fillinges

## Horaires:

De 9 à 17h

## Dates

Nous consulter

## Tarifs

Nous consulter

## Programme de formation

### 2 heures de théorie:

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur,
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route: conduire sous la pluie ou de nuit, se rendre visible auprès des autres usagers,
- S'équiper en vêtements protecteurs de qualité, connaître les manques d'adhérence (gravillons, ralentisseurs, peintures au sol etc)
- Les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

### 2 heures de pratique hors circulation ("sur plateau"):

- Prise en main du véhicule
- Vérifications indispensables : Huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage, etc.
- Sensibilisation sur le positionnement du regard
- Formation de l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite, et en virage
- Apprendre à démarrer en toute sécurité
- Apprendre à monter et descendre de la moto en toute sécurité
- Anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement.

### 3 heures de pratique en circulation:

- Circulation en et hors circulation
- Apprentissage d'une conduite sereine, en adéquation avec le code de la route et respectueuse des usagers.

# FORMATION 125



## Encadrement

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)  
Certificat Complémentaire de Spécialisation deux roues  
Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

## Effectifs

1 élève maximum par véhicule  
3 élèves maximum par formations

## Méthodes et Moyens pédagogiques

- Méthodes adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratique
- Salle de cours
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fournitures et supports pédagogiques spécifiques

## Evaluation de la formation & conditions de réussite

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.  
Condition de réussite: Avoir suivi l'intégralité de la formation

## Sanctions de la formation

A l'issu de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite